



Formations réalisées dans nos centres de formation, sur des aires d'évolution adaptées avec des engins modernes ou en entreprise sous condition d'existence de matériel et d'accessoires.

► Objectif

Etre capable de conduire une grue mobile en respectant les règles de sécurité et d'obtenir après examen, le **CACES®** selon recommandation **CNAM R483** ou un résultat d'évaluation d'aptitude en vue de satisfaire aux exigences d'autorisation de conduite de l'Arrêté du 02 déc. 1998,

► Public concerné

Toute personne appelée à conduire une grue mobile et présentant préalablement les aptitudes médicales et psychotechniques requises

► Prérequis

Comprendre la langue française sinon, nous consulter (formation réalisables en anglais, portugais et allemand sur devis spécifique)

► Programme

Formation théorique :

- Connaissances générales
- Technologie des grues mobiles
- Les principaux types de grues mobiles – Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues mobiles
- Déplacement des grues mobiles sur chantier
- Risques liés à l'utilisation des grues mobiles
- Exploitation des grues mobiles
- Accessoires de levage et règle d'élingage
- Vérifications d'usage des grues mobiles
- **AIPR option ****

Formation pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et Manœuvre
- Fin poste – opération d'entretien quotidien- Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande en option
Positionnement de la grue – conduite et circulation
Prise et dépose de charge
Elingage, récupération de ballant, ciblage, communication,
utilisation des aides à la conduite
Manutention de différents types de charges

Evaluation : théorique et pratique **CACES®** dont le nombre maximum par jour est règlementé selon la recommandation **CNAM R483**

► Catégories de grues (* Formation en INTRA ENTREPRISE)

CATÉGORIE R.483	MODE DE CONDUITE IMPOSÉ	EVALUATIONS OPTIONNELLES	
Catégorie A Grue mobile à flèche treillis	En cabine	Conduite au moyen d'une télécommande	Incluse dans le CACES® R.483 catégorie A
Catégorie B Grue mobile à flèche télescopique	En cabine	Conduite au moyen d'une télécommande	Circulation en charge

Ref. AFCE	GM 1*	GM 2	GM 6	GM INI
Avis AFCE	Evaluation sèche	Recyclage	Formation de base	Débutants
Durée en jours/ en heures	1 jour 7 heures	3 jours 21 heures	4 jours 28 heures	10 jours 70 heures
Dont théorie	/	2 jours 14 heures	2 jours 14 heures	2 jours 14 heures
Dont pratique et/ou test	1 jour 7 heures	1 jour 7 heures	2 jours 14 heures	8 jours 56 heures

*L'OPTION GM1 : LE CANDIDAT DOIT PRESENTER UNE ATTESTATION D'UNE FORMATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE

*L'OPTION GM1 : CONSTITUEE SEULEMENT D'UNE EVALUATION N'EST PAS IMPUTABLE AU BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE DES ENTREPRISES

** SI TRAVAIL A PROXIMITE DE RESEAU LE CANDIDAT SERA SOUMIS A L AIPR OPERATEUR : PREVOIR UNE JOURNEE SUPPLEMENTAIRE SUR CHAQUE MODULE (GT1 / GT3 / GT5 / GT10)

SIEGE SOCIAL

Pôle Industriel
Rue du Malambas
57 280 HAUCONCOURT
Tél. : 03 87 51 62 62
Fax : 03 87 80 13 64
E-Mail : afce-est@afce.fr
SIRET : 508 216 611 00014
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

ETABLISSEMENT OCEAN INDIEN

23 rue Henri CORNU
Z.I. CAMBAIE
97460 SAINT-PAUL
Tél. : 02 62 39 05 35
Fax : 02 62 43 13 64
E-Mail : afce-oi@afce.fr
SIRET : 508 216 611 00030
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

ETABLISSEMENT NORD

101 bis rue des 80 Fusillés
BP 40126 OIGNIES
62 212 CARVIN Cedex
Tél. : 03 21 79 90 00
Fax : 03 21 79 90 70
E-Mail : afce-nord@afce.fr
SIRET : 508 216 611 00022
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.